

Destruction de deux citernes en Cisjordanie par Israël (24 avril 2012)

La France proteste contre la destruction, le 23 avril, par l'armée israélienne de deux citernes financées par la France dans le cadre d'un projet de coopération agricole mené dans la région d'Hébron en Cisjordanie. Ce projet à visée humanitaire a pour but d'améliorer la gestion de l'eau et de développer les zones agricoles en faveur des populations palestiniennes sur place.

La France appelle les autorités israéliennes à cesser les destructions de biens et d'infrastructures humanitaires en zone C, comme l'exige le droit international humanitaire. Elle rappelle que la zone C a vocation à faire partie du futur Etat palestinien, moyennant les aménagements qui seront mutuellement agréés dans le cadre d'un accord de paix.

Des démarches de protestation sont effectuées ce jour auprès de l'ambassadeur d'Israël en France ainsi que des autorités israéliennes sur place.